

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 27 avril 2021

Secrétaire de séance : Fanny BEREZIAT

Procuration : Cyrill JANAUDY à Laurent JANAUDY

Le conseil municipal, réuni le 27 avril 2021 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

M. le maire demande l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour : Aménagement de la sortie du chemin de la lagune. Le conseil accepte à l'unanimité.

N° Délibération

2021-028 Chapelle de Bellor – Validation du plan de financement et demandes de subventions

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué présente la phase PRO relatif aux travaux de restauration de la chapelle de Bellor, ainsi que le plan de financement en découlant.

Nature	Coût HT	en %
Maîtrise d'œuvre	10 740,00	9
Autres bureaux d'étude	3 690,67	3
Publication	720,00	1
Travaux Gros Œuvre et Second Œuvre	81 959,11	68
Travaux d'art - Décors intérieurs	15 380,00	13
Travaux d'art - Restauration des vitraux	8 820,00	7
Montant Total	121 309,78	100

Recettes		
Nature	Montant	Taux en % du HT
Subvention état - DETR + bonification Contrat de ruralité	34 573,29	29
Subvention Région - Fondation du patrimoine	20 000,00	16
Département - Service du patrimoine - Aide spécifique - Décors intérieurs et Restauration des vitraux	7 125,00	6
Département - Dotation Patrimoine local	28 676,21	24
Souscription Fondation du patrimoine	6 645,80	5
Autofinancement	24 289,48	20
Montant Total	121 309,78	100

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le nouveau plan de financement découlant de la phase PRO et sollicite l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat (DETR et bonification du Contrat de ruralité). Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération 203 « Restauration de la chapelle de Bellor ».

2021-029 Ecole – Rythme scolaire – Renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021

Mme Fanny BEREZIAT, adjointe déléguée présente le courrier de l'inspection académique de Lyon relatif au renouvellement de l'organisation du temps scolaire.

Pour rappel, par délibération du 16 juin 2017, le conseil municipal entérinait le passage de la semaine scolaire à 4 jours. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir une organisation à 4 jours. Cette décision sera présentée au prochain conseil d'école le 4 mai 2021.

Mme BEREZIAT, présente la demande de l'équipe éducative relative au changement d'horaires. Les enseignantes souhaitent débiter les cours 15 minutes plus tôt proposant ainsi les horaires suivants : 8h45-12h et 13h30-16h15. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les horaires actuels. Les horaires resteront 9h00-12h00 et 13h30-16h30. Cette décision sera présentée au conseil d'école le 4 mai 2021.

2021-030

Lotissement le Mollard – décision modificative n°1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2021 :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	6045	Achats d'études, prestations de services (ter...	13,08 €
		TOTAL	13,08 €

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Nature	Montant
70	7015	Ventes de terrains aménagés	13,08 €
		TOTAL	13,08 €

2021-031

Centre des finances publiques – Demande d'admission en non-valeur

Mme Fanny BEREZIAT, adjointe déléguée, présente la demande d'admission en non-valeur proposée par le comptable du Centre des finances publiques pour un ensemble de créances irrécouvrables sur l'exercice 2017 pour un montant de 0.50 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de placer cette créance en non-valeur.

2021-032

Matériel 2021- Acquisition broyeuse

M. Jean-Claude PRABEL, adjoint délégué, présente 6 offres pour l'acquisition d'une broyeuse. La commission réunie le 22 avril, propose de retenir l'offre de l'entreprise Arban pour le matériel de marque DESVOYS pour un montant de 10 400.00 € HT soit 12 480.00 € TTC. L'entreprise Arban propose de reprendre l'ancien matériel pour un montant de 3 600.00 € HT soit 4 320.00 € TTC. Le restant à charge pour la commune est donc de 6 800€ HT soit 8 160.00 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre la décision de la commission, et accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise ARBAN. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 215 « Matériel 2021 ».

2021-033

City-stade – travaux d'aménagement des abords

M. Jean-Claude PRABEL, adjoint délégué, présente les offres des entreprises SOCAFL et PIQUAND TP relatives à l'aménagement des abords du city-stade. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et valide le devis de l'entreprise SOCAFL pour un montant de 8 647.50 € HT soit 10 377.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 213 « Aménagement City-stade ».

2021-034

Chemin de la lagune – travaux d'aménagement voirie

M. Jean-Claude PRABEL, adjoint délégué, présente les offres des entreprises SOCAFL et PIQUAND TP relatives à l'aménagement de la voirie « chemin de la lagune ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et valide le devis de l'entreprise SOCAFL pour un montant de 2 620.00 € HT soit 3 144.00€ TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 214 « Programme voirie 2021 ».

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Ecole : Accueil d'une stagiaire au service scolaire du 26 avril au 6 juillet 2021 ;

Personnel communal : - Recrutement de Madame Liane MOUREAUX pour le remplacement de l'ATSEM lors de son congé maternité à compter du 26 avril jusqu'au 6 juillet.

- Prolongation du contrat de M. Tristan ONCUL à hauteur de 14 heures par semaine du 26 avril au 6 juillet (Accroissement d'activité due à l'application du protocole sanitaire à l'école et à la cantine scolaire).

Bibliothèque : La réunion de la commission est prévue le 20 mai à 18h30.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Commission voirie :

- Les travaux de réfection du pont du Bief devraient être réalisés fin mai début juin.
- Présentation du programme voirie 2021.
- Lecture du courrier du GAEC de la PIE. Monsieur FAVIER donne son accord pour apporter son aide à l'employé communal avec sa pelleteuse pour la création de 3 traversées avec buses en béton armé au « Bois Devin ».

Emploi saisonnier : Présentation de la candidature de Romain FEUFEU.

Matériel éléction : Commande de planches en contre-plaquée pour la confection d'isoliers supplémentaires. Validation pour l'achat de plexis de protection.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Chapelle de Bellor : Compte-rendu de la réunion du 8 avril. Exposé partiel du dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de réfection. La consultation sera prochainement lancée.

Logement 223 route de Varenne : Suite au départ des locataires, il a été constaté que le logement présente un état de vétusté avancé. L'entreprise MOIRAUD-NEVEU a réalisé un devis. Le conseil souhaite rénover ce logement et décide de demander des devis complémentaires.

Travaux façades école et caserne : Présentation des devis de réfection des peintures des façades de l'école et de la caserne.

Révision de la carte communale : Compte rendu de réunion du 7 avril. La prochaine réunion se déroulera le 7 juin 2021.

DAACT : prochains contrôles prévus le 15 mai 2021.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Marché : Le 1^{er} marché aura lieu le 5 mai. La commission et les exposants ont RDV à 15h30 pour s'installer.

Comité de fleurissement : Vente de muguet le 1^{er} mai devant la boulangerie

Sou des Ecole : Vente de plants le 5 mai lors du marché.

Divers

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 (double scrutin).

Date du prochain conseil municipal le mardi 25 mai 2021 à 20h00

M. le Maire,

 Nicolas SCHWEITZER